



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **Les producteurs agricoles s'unissent pour améliorer la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Noire**

**Sainte-Marie, 5 novembre 2018** – Le **Comité de bassin de la rivière Chaudière** (COBARIC) ainsi que ses partenaires sont fiers d'annoncer la reconnaissance du projet collectif « Les entreprises agricoles en action pour la rivière Noire » où les producteurs et productrices pourront recevoir une bonification de 20 % sur certaines mesures du Prime-Vert au cours des cinq prochaines années. Les entreprises agricoles de ce bassin versant auront comme mission d'améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité en posant des actions concrètes. Il est toujours possible pour les entreprises agricoles de participer à l'approche collective.

Le 18 juin dernier, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) lançait le Prime-Vert 2018-2023. Ce programme a pour but d'aider les exploitations agricoles à relever le défi de la protection de l'environnement en leur accordant une aide financière pour certains ouvrages. L'aménagement agroenvironnemental durable, favorables à la biodiversité, intégrant des arbres et arbustes, les interventions pour la conservation des sols et les équipements visant à réduire les risques liés aux pesticides comptent parmi les actions agroenvironnementales subventionnées.

Cette démarche a pour objectifs de poser des actions bénéfiques à la qualité de l'eau, à la biodiversité et aux pollinisateurs. Dans ce sens, plusieurs solutions peuvent s'offrir aux producteurs agricoles. Par exemple, l'aménagement des bordures des champs, qui sont souvent des zones improductives, peut rendre ce milieu propice à la biodiversité et contribuer à améliorer la qualité de l'eau en agissant comme une barrière contre les apports en contaminants par les eaux de ruissellement. Un autre exemple est l'implantation d'arbres et d'arbustes en bordure des cours d'eau; une bande riveraine qui a pour principale fonction de stabiliser les berges limitant ainsi les risques de pertes de sol fertiles.

Pour mener à bien ce projet collectif, le COBARIC a intégré dans son équipe Mme Isabelle Lessard, chargée de projets en milieu agricole. Détentrice d'un baccalauréat en agronomie de l'Université Laval, cette dernière possède avant tout un diplôme d'études collégiales en gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) du Cégep de Lévis-Lauzon. Mme Lessard verra à la mise en place et au suivi des mesures agroenvironnementales bénéfiques à la qualité de l'eau, à la biodiversité et aux pollinisateurs. Elle recueillera également les nouvelles signatures d'entente



permettant d'accéder à la bonification du financement de certaines actions du programme Prime-Vert.

Le COBARIC souhaite remercier ses collaborateurs actuels dans la réalisation de ce projet soient le MAPAQ, l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière de même que les conseillers agroenvironnementaux ainsi que les municipalités et agronomes impliqués.

Rappelons que le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-Vert.

- 30 -

**Source :**

Véronique Brochu  
Directrice générale  
☎ : 418 389-0476  
@ : [direction@cobaric.qc.ca](mailto:direction@cobaric.qc.ca)

**Pour information :**

Isabelle Lessard  
Chargée de projets en milieu agricole  
☎ : 418 389-0476  
@ : [agronome@cobaric.qc.ca](mailto:agronome@cobaric.qc.ca)

